

NÉMATODES ASSOCIÉS AUX CULTURES MARAÎCHÈRES EN MAURITANIE

par

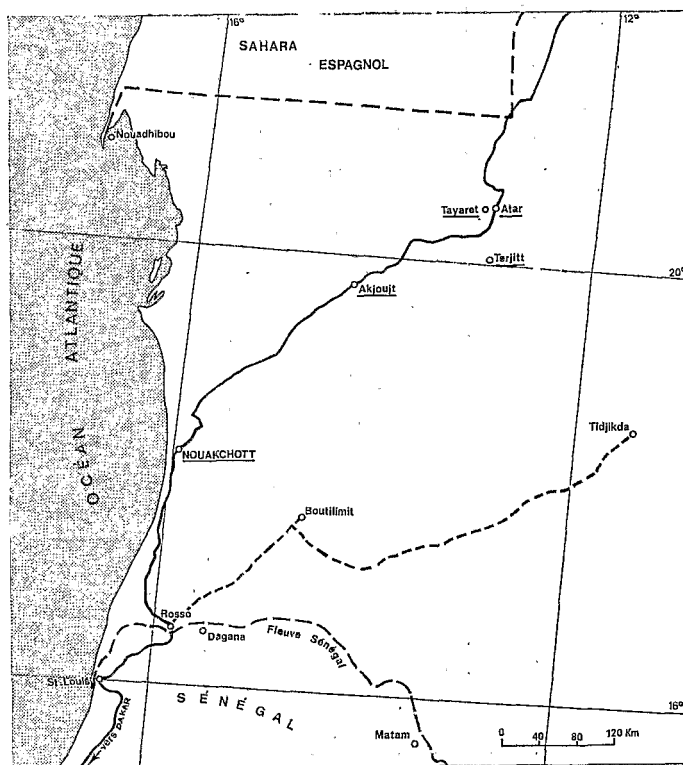
C. NETSCHER, M. LUC

Laboratoire de Nématologie

Centre ORSTOM de Dakar (Sénégal)

A la demande du gouvernement mauritanien, deux missions ont été effectuées en 1971 et 1972 pour étudier les nématodes associés aux cultures maraîchères établies à Nouakchott et dans les oasis des environs d'Atar. Quelques observations furent également faites à Akjoujt et dans les oasis de Tayaret et de Terjitt (voir la carte).

Des cultures maraîchères existent également au sud du pays, sur la rive nord du fleuve Sénégal ; leur prospection sera incluse dans une autre étude couvrant également les cultures de la rive sud du fleuve, située au Sénégal.



Cette répartition des cultures maraîchères provient de la rareté des points où l'eau peut être obtenue en quantité suffisante : fleuve dans le sud, oasis dans le nord, Nouakchott constituant un cas particulier (cf. infra).

La Mauritanie est en effet un pays extrêmement sec : la précipitation annuelle est d'environ 127 mm à Nouakchott tandis qu'à Nouadhibou cette valeur n'est que de 26 mm. De ce fait, la végétation naturelle est limitée dans le sud à des buissons épineux très épars, tandis que le nord est pratiquement désertique.

MATERIEL ET METHODES

Il a été effectué environ 50 prélèvements de racines de diverses plantes et du sol les entourant.

L'extraction des nématodes a été faite, pour le sol, à l'aide de l'éluutriateur de SEINHORST (1956 et 1962) et pour les racines par un extracteur à brouillard (SEINHORST, 1950). Les nématodes ont été tués au FP 4 : 1, fixés dans une solution de formol à 4 % (NETSCHER & SEINHORST, 1969) et montés dans la glycérine suivant la technique rapide de SEINHORST (1959). Lorsque cela a été possible, des plants de tomates ont été inoculés avec les larves de *Meloidogyne* recueillies afin de faciliter une identification ultérieure à l'aide des « empreintes périnéales » des femelles issues de ces larves.

RESULTATS

Les résultats des observations sont donnés dans le tableau I où les lettres se rapportent aux localités suivantes :

At = Atar
Ak = Akjoujt
N = Nouakchott
Ty = Tayaret
Tj = Terjitt

TABLEAU I

	<i>Helicotylenchus</i> cf. <i>dihystera</i>	<i>Pratylenchus</i> <i>brachyurus</i>	<i>Telotylenchus</i> <i>ventris</i>	<i>Tylenchorkynchus</i> <i>sulcatus</i>	<i>Hemicyclophora</i> <i>belemis</i>	<i>Aphelenchus</i> sp.	<i>Trichodorus</i> <i>minor</i>	<i>Meloidogyne</i> <i>javanica</i>	<i>Meloidogyne</i> <i>incognita</i>	<i>Meloidogyne</i> <i>arenaria</i>	<i>Meloidogyne</i> ind.
Aubergine								At	At		At
Carotte						N	N	At		At	N At Ty
Laitue			N				N				N
Oignon	N		N				N	Ak			N At Ty
Persil	N						N		At	N	N
Piment doux											N
Tomate	N			N At			N	N Ak Ty	Ak		Ak
Pomme de terre				At				At			Ak
Menthe	N	N	N		N	N	N				
Papayer	N			At		N	N	N	N		N
Luzerne									At		At
Dattier											Ty Tj
<i>Prosopis</i>	N						N			N	
<i>Portulaca</i>					N			N	N		
<i>Callotropis</i>											Ak

REMARQUES ET DISCUSSION

Nouakchott

Les cultures maraîchères, mises en place lors de la création de la ville en 1960, couvrent une surface d'environ 7 ha, divisée en petites parcelles de 10 m² environ. Cette étendue est limitée par les possibilités d'arrosage, assuré par l'usine de traitement des eaux usées de la ville.

Toutes les plantes maraîchères cultivées dans cette zone sont plus ou moins attaquées par différents *Meloidogyne* qui représentent ainsi un danger très sérieux. *Trichodorus minor*, nématode assez nocif, est, lui aussi, associé à un certain nombre de ces légumes. Les autres espèces sont observées trop rarement ou en nombre trop faible pour avoir une importance économique quelconque.

Le plus grand nombre d'espèces est associé à la menthe, vraisemblablement parce qu'il s'agit là d'une culture pérenne, non soumise de ce fait aux traitements nématicides appliqués assez régulièrement par les maraîchers. Par contre, aucune indication de parasitisme des *Meloidogyne* envers la menthe n'a été relevée.

La coexistence des *Meloidogyne* dans les parcelles traitées et non traitées a été constatée.

— les différentes plantes maraîchères peuvent, suivant leur sensibilité envers l'ensemble des souches des différentes espèces, être classées en plusieurs groupes :

plantes très sensibles : tomate, aubergine, laitue, melon, etc. ;

plantes moyennement sensibles : chou, chou-fleur ;

plantes légèrement sensibles : luzerne *, oignon ;

plantes résistantes : menthe, variétés de tomates possédant le gène Mi (Rossol, Ronita, Piernita, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

MINZ (G.), 1963. Additional hosts of the root-knot nematode, *Meloidogyne* spp., recorded in Israël during 1960-1962, *Israël J. Agric. Res.*, 13, 133-4.

NETSCHER (C.) 1970. Les nématodes des cultures maraîchères au Sénégal. *Cah. ORSTOM. Sér. Biol.* 11. 209-29.

RESUMEN. — *NEMATODOS ASOCIADOS AL CULTIVO DE HORTALIZAS EN MAURITANIA.*

Los autores han observado los nematodos parásitos de las hortalizas en Mauritania. Exceptuando los nematodos del género Meloidogyne que representan un peligro muy grave para la mayoría de las especies cultivadas, no se ha observado ninguna indicación de parasitismo grave provocado por otros nematodos, a pesar de la presencia de Trichodorus minor en los cultivos de Nouakchott.

Prosopis sp., empleado como rompevientos, y la palmera datilera Callotropis procera, planta espontánea, pueden hospedar los nematodos del género Meloidogyne.

Las observaciones en el campo y las pruebas realizadas en laboratorio han mostrado que las reacciones de las diferentes clases de hortalizas en presencia de los diferentes estirpes de Meloidogyne no dependen de la especie morfológica que interviene (M. incognita, M. arenaria, M. javanica). Esto ha permitido clasificar las plantas en cuatro grupos, según su sensibilidad a Meloidogyne.

L'AGRONOMIE TROPICALE

Extrait du Vol. XXIX, n° 6-7
JUIN-JUILLET 1974

NÉMATODES ASSOCIÉS AUX CULTURES MARAICHÈRES EN MAURITANIE

par

C. NETSCHER, M. LUC

Laboratoire de Nématologie

Centre ORSTOM de Dakar (Sénégal)

17 AVR. 1975
O. R. S. I. O. M. *Ex 1*
Collection de Référence
n° B-7504 *Phyto*